

INNOVATION. Des paniers de naissance expédiés comme des fleurs

Florian et Tatiana di Lella ont terminé l'année en beauté. Leur société Little Chéris, installée à Saint-Mesmes, a été primée dans le cadre du prix de la créativité de la Seine-et-Marne, catégorie innovation.



Fabien et Tatiana ont travaillé pendant deux ans sur leur projet.

Ce couple de trentenaires a lancé Little Chéris en juillet 2017. Leur société, installée à Saint-Mesmes, propose des cadeaux de naissance personnalisés, clés en main et expédiés à travers toute la France, ainsi que dans onze pays d'Europe, le tout en 48 heures.

Des colis expédiés en 48 h

Tout se fait directement en ligne : choix du panier, des cadeaux à y placer, de la typographie et des dessins à appliquer.

Comme sur le modèle du célèbre fleuriste qui propose d'expédier ses bouquets de fleurs.

80 % de produits made in France

« Offrir un cadeau de naissance original peut vite être compliqué. C'est pourquoi nous avons créé Little Chéris, explique Florian di Lella. On s'oc-

cupe de tout. On brode, on emballe et on expédie le colis en 48 h ». Ils ont volontairement choisi une gamme restreinte de produits et de couleurs pour s'assurer de leur qualité et de leur provenance. « 80 % de nos articles sont made in France » assure Florian di Lella. « Quant aux couleurs, nous avons choisi des couleurs sobres pour éviter toute faute de goût », les clients peuvent donc choisir entre les classiques rose et bleu, et le gris. Les biberos sont en verre, les couches sont

fabriquées en France, comme les petites chaussettes, ou encore le carton dont lequel sont expédiés les produits. « Nous avons passé beaucoup de temps pour trouver les bons fournisseurs, ceux qui pouvaient nous assurer le suivi et la qualité de leurs produits. Ça a d'ailleurs repoussé l'ouverture de notre société de plusieurs semaines. »

Ils visent les entreprises

Leur cible est évidemment

les familles ou amis éloignés géographiquement des jeunes parents. Mais ils ciblent surtout, et avant tout, les comités d'entreprise et les DRH.

« Certaines entreprises offrent des bons d'achat à leurs salariés qui ont des enfants, mais au final, le cadeau ne reste pas et le salarié ne sait même plus ce qu'il a reçu de sa direction. Avec nos coffrets, le cadeau dure dans le temps. On propose même d'y ajouter une carte avec un message personnalisé et

le logo de la société. C'est un acte de bienveillance envers le salarié » explique Florian di Lella.

Après sept mois d'activité, leur produit phare c'est le nounours avec un body brodé au prénom de l'enfant. « Ce nounours vintage a beaucoup de succès » assure le fondateur de Little Chéris.

Audrey GRUAZ

■ Little Chéris,
www.littlecheris.fr